

Rapport de faisabilité

Étude de faisabilité sur la création d'un centre
d'évaluation des titres de compétences pour
nouveaux arrivants

présenté au

Comité consultatif du CAIF de la
Société Nationale de l'Acadie

décembre 2022



*Cabinet-conseil en gestion de l'immigration et de la diversité culturelle
Immigration and Cultural Diversity Consulting Firm*

5 rue Hill St. (2^e étage/2nd floor) Edmundston NB E3V 1H7 Canada
t. (506) 737.9600 f. (506) 737.9609 info@diversis.ca
diversis.ca

Table des matières

Contexte.....	3
Enjeux	3
Centre atlantique de soutien à la reconnaissance des titres de compétences et des acquis internationaux (CASRTCAI).....	5
Services directs (aux personnes immigrantes d'expression française).....	5
Services indirects (partenariats).....	6
Modèle de développement et de prestation de services	7
Ressources nécessaires.....	9
Gouvernance.....	9
Faisabilité	11
Limites	12
Conclusion	13

Contexte

Le Canada atlantique fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités et cette problématique risque de s'accroître dans les années à venir. Le recrutement de travailleurs à l'étranger représente une piste de solution permettant de pallier cette situation. Bien que cette solution soit de plus en plus envisagée par les employeurs de la région, la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'extérieur du Canada dans les professions et les métiers réglementés représente encore un défi de taille. Plusieurs diplômés internationaux, dans des secteurs en demande, viennent au Canada atlantique, mais ne peuvent pas travailler dans leur domaine en raison de lacunes ou d'obstacles en matière de reconnaissance des titres de compétences (RTC). Les immigrants d'expression française qui viennent s'établir au Canada atlantique n'échappent pas à cette réalité. Ils font même face à des barrières additionnelles.

Pour donner suite à une première phase d'un projet visant à démystifier le processus de RTC de six professions, le CAIF a retenu les services de Diversis Inc. afin de mener une Étude de faisabilité sur la création d'un centre d'évaluation des titres de compétences pour nouveaux arrivants. Celle-ci devait permettre de mieux comprendre les besoins des personnes immigrantes du Canada atlantique en matière de RTC et d'identifier comment mieux répondre à ces derniers notamment dans les trois professions réglementées ciblées suivantes : Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032), Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214), et Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111).

Ce rapport de faisabilité donne suite à deux rapports d'étape. Il fait état de la faisabilité et des modalités de mise sur pied d'un Centre atlantique de soutien à la reconnaissance des titres de compétences et des acquis internationaux (CASRTCAI).

Enjeux

À titre de rappel, voici quelques principaux enjeux à retenir afin de mieux comprendre ce rapport de faisabilité :

- Peu de projets ou services structurants existent au Canada atlantique en matière de RTC pour les professions visées.
- Actuellement, le Canada compte six centres d'évaluation reconnus par Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) soit : WES (ON), ICAS (ON), CES (ON), IQAS (AB), ICES (CB), MIFI (QC) et UK-ENIC. Ceux-ci sont membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluations de diplômes (ACSED). Ils font l'évaluation de la comparabilité des diplômes toutefois UK-ENRIC est le seul organisme à offrir un service d'évaluation des acquis. Seuls ICAS et WES offrent des services en français (ou partiellement en français).
- Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) offre un service d'aiguillage vers les organismes de réglementation des occupations aux particuliers et des ressources et du soutien technique aux praticiens de l'évaluation.
- Les universités et les collèges du Canada atlantique offrent des services d'évaluation et de reconnaissance toutefois ceux-ci sont limités et principalement dans le but de l'admission aux études postsecondaires dans leur établissement.

- Au cours des sept dernières années, 1 690 résidents permanents ayant déclaré l'une des provinces atlantiques comme destination d'établissement ont aussi déclaré une des quatre professions visées comme occupation principale.
- Les professions ciblées sont des secteurs en grande demande. Le recrutement international dans ces secteurs est en croissance et le sera davantage dans les années à venir.
- Les besoins des personnes immigrantes d'expression française en matière de RTC sont les suivants :
 - **Démystification** – Besoin d'informations claires et précises en français sur les critères d'admissibilité, le processus, la durée et les coûts (préférentiellement avant l'arrivée au Canada)
 - **Accompagnement** – Besoin de personnes-ressources permettant d'accompagner la démarche et d'assurer une liaison avec les organismes de réglementation des professions afin de faciliter et d'accélérer le processus.
 - **Reconnaissance de l'expérience et des acquis** – Prise en compte du nombre d'années d'expérience démontrées pour remplacer les exigences de stages « au Canada » et offrir la possibilité de faire reconnaître ses acquis réels sans avoir à recommencer sa formation complètement ou en partie.
 - **Définition d'un parcours alternatif ou complémentaire** – Besoin de connaître le parcours à suivre pour la reconnaissance dans l'éventualité où une personne ne répond pas aux exigences ou si elle veut se réorienter dans une voie alternative connexe.
- Les besoins des organismes d'évaluation reconnus existants sont :
 - **Services en français** : Besoin d'être capable de fournir un service complet en français.
 - **Développement d'une expertise francophone** – Besoin de mieux connaître et de savoir comment évaluer des dossiers des ressortissants de la francophonie internationale (notamment en ce qui a trait aux systèmes d'éducation et de formation).
 - **Collaboration atlantique** – Besoin de collaborer et de partager leur savoir sur une base atlantique selon leur expérience de traitement de dossiers en provenance de personnes immigrantes d'expression française.
- Trois modèles de centres ont été considérés dans le cadre de cette étude :
 - **OPTION 1** – Création d'un centre atlantique francophone (ou bilingue) à l'image de l'Alberta (IQAS). et de la Colombie-Britannique (ICES)
 - **OPTION 2** – Développement de partenariats pour renforcer la composante francophone de certains centres existants (WES et ICAS)
 - **OPTION 3** – Centre atlantique de soutien au processus de RTC pour personnes immigrantes d'expression française
- L'option 3 a été retenue dans le processus d'analyse notamment dû au fait que celui-ci présente deux avantages importants (valeur ajoutée et réel bénéfice des personnes immigrantes d'expression française).

Centre atlantique de soutien à la reconnaissance des titres de compétences et des acquis internationaux (CASRTCAI)

Le Centre atlantique de soutien au processus de RTC pour personnes immigrantes d'expression française sera un « guichet unique » pour la région atlantique, permettant de répondre efficacement aux besoins des individus et des organisations / employeurs ainsi que ceux des établissements d'enseignement, concernant l'évaluation et la reconnaissance des diplômes et des compétences internationales. Le centre centralisera les demandes et les canaliserà vers les processus et partenaires appropriés.

Le corollaire de cette approche simplifiera les procédés, puisqu'il est concentré sur les méthodes pouvant rationaliser et simplifier tous les processus d'évaluation des diplômes et des compétences, en plus d'orienter et de préparer les personnes immigrantes à mieux s'intégrer dans leur profession respective selon la province de destination.

Le CASRTCAI offrira deux types de services, soit des services directs aux personnes immigrantes d'expression française afin de démystifier, de soutenir et d'éclairer leur processus de RTC et des services indirects aux organismes réglementaires et d'évaluation, employeurs et décideurs afin de réduire les barrières à la RTC des personnes immigrantes d'expression française et d'accélérer leur accès et intégration à la profession.

Dans un premier temps, le centre mettra sur les trois professions ciblées (Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032), Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214), et Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111).) Lorsque le modèle et les processus seront bien rodés, ceux-ci pourront être adaptés et étendus à d'autres professions (notamment les autres de la première phase du projet) ultérieurement.

Services directs (aux personnes immigrantes d'expression française)

Services de première ligne centralisés (guichet unique) pour les personnes immigrantes qui viennent au Canada atlantique pour travailler ou étudier en fournissant des informations, conseils, de l'assistance à la préparation et de l'aiguillage pour la reconnaissance de leurs titres de compétences.

L'information, les conseils et l'aiguillage fournis seraient conçus pour aider les personnes immigrantes (actuelles et futures) lorsqu'ils postulent pour un emploi ou font une demande d'admission pour une formation au Canada atlantique.

Un service avant l'arrivée pour les individus à l'étranger et de l'extérieur des provinces atlantiques peut également être effectué, en aidant à préparer des documents qui peuvent être présentés aux organismes /employeurs ou aux établissements d'enseignement comme informations complémentaires, ainsi que des CV et des formulaires de candidature, avec confirmation de leur légitimité. Cela permettra à ces derniers, y compris les organismes de réglementation dans certains domaines, de prendre des décisions éclairées sur l'adéquation ou l'acceptation pour l'emploi ou le programme d'étude pour lequel les personnes immigrantes postulent.

Ce centre offrirait un service de soutien basé sur les informations légitimes acquises et maintenues dans une base de données constamment mise à jour. Ce service s'efforcerait de suivre de plus près la personne tout au long de ses efforts professionnels au Canada atlantique, offrant des conseils d'orientation adaptés à ses besoins.

La base de données permettrait également d'offrir un rapport détaillé sur les démarches à entreprendre par la personne afin de faciliter son insertion professionnelle ou la poursuite de ses études. Le rapport présenterait une adéquation entre les exigences du marché du travail local et son profil, basé sur l'information fournie par le client. La base de ce rapport pourrait identifier clairement les processus qu'ils devraient suivre pour faire évaluer, reconnaître et accepter ses titres de compétences et son expérience dans son domaine de travail ou d'études dans la région.

Clientèle cible

Personnes immigrantes d'expression française certifiées à l'extérieur du Canada dans l'une des professions ciblées désireuses d'exercer leur occupation dans l'une des provinces atlantiques. Ces personnes peuvent être à l'extérieur ou à l'intérieur du Canada.

Services directs offerts

- Conseiller et accompagner les personnes immigrantes d'expression française dans la préparation de leur dossier de demande d'accréditation (mise en commun des pièces demandées, traduction vers l'anglais ou le français des documents nécessaires, etc.)
- Démystifier le processus et les critères d'admissibilité à la profession selon la province de destination (comme dans la première phase du projet) pour plusieurs professions et métiers (création d'outils pour personnes immigrantes)
- Aiguiller vers les organismes d'évaluation pertinente
- Élaborer un plan personnalisé d'accès à la profession afin de combler les écarts permettant l'accès à la profession en collaboration avec les établissements de formation reconnus
- Préparer l'intégration à la profession en fournissant les informations nécessaires sur la profession au Canada (incluant les référentiels de compétences en partenariat avec le UK-ENIC et des séances d'information et de formation)

Mode de prestation de services

Les services seront offerts gratuitement et à distance. La technologie sera essentielle à la mise en œuvre de ce service. Une forte présence virtuelle munie d'une base de données d'information authentique, servant d'outil crédible de rapprochement entre éclaircissement, conseils et personnes. Cette présence virtuelle prendra la forme d'un portail Web ainsi qu'une ligne d'assistance sans frais.

Services indirects (partenariats)

Le centre jouera un rôle de sensibilisation et de mobilisation des différents partenaires envers les enjeux et les barrières rencontrés par les personnes immigrantes d'expression française dans le cadre de leur processus de RTC. Une veille sera assurée afin de connaître les services existants et leur étendue afin de promouvoir la collaboration et d'éviter la duplication. Le centre pourra aussi collaborer à l'élaboration, au besoin, d'outils ou de référentiels permettant aux acteurs de mieux comprendre la spécificité de la certification et de la profession dans la francophonie internationale.

Partenaires techniques

- Les organismes réglementaires provinciaux (registraires des ministères d'Éducation et de la petite enfance, les associations provinciales de CPA, ...)
- Les organismes d'évaluation (ACSED, CICDI, UK-ENIC, WES, ICAS)
- Les établissements de formation postsecondaire (Université Sainte-Anne, Collège de l'Île, CCNB, Université de Moncton et École de gestion CPA atlantique ...)
- Les associations d'employeurs (association des centres de petite enfance, districts ou conseils scolaires ...)
- Les agences d'immigration provinciales (Offices de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard et Opportunités Nouveau-Brunswick)
- Les membres du CAIF
- Les services d'employabilité aux services des personnes immigrantes
- Autres partenaires : ACA

Services indirects offerts

- Développer des relations privilégiées avec les organismes réglementaires et les centres d'évaluation pertinents
- Continuer de mobiliser et de faciliter des liens entre les acteurs (organismes de réglementation, établissements de formation francophones ...) des quatre provinces (création ou partage d'outils et de bonnes pratiques entre les centres d'évaluation et les organismes réglementaires. Par exemple, des référentiels par pays par professions ou métiers)
- Promouvoir la pratique d'accréditation conditionnelle avant l'arrivée au Canada auprès des organismes de réglementation
- Proposer, en collaboration avec les établissements de formation francophones et bilingues, un parcours à suivre pour la reconnaissance dans l'éventualité où une personne ne répond pas aux exigences ou elle veut se réorienter dans une voie alternative connexe (de préférence avant l'arrivée au Canada, mais pas exclusivement).

Le document conceptuel du CASRTCAI est disponible à l'Annexe A. Celui permettra de présenter le projet de création du centre aux partenaires potentiels.

Modèle de développement et de prestation de services

Le modèle de développement et de prestation de services pour le CASRTCAI est un modèle à valeur ajoutée qui s'appuiera sur les services d'évaluation des titres de compétences et des acquis internationaux. Ce modèle est défini par deux caractéristiques principales, comme l'illustre le graphique à la page suivante.

La conception et la prestation de services ont des implications partagées

Les services de soutien qu'offrira le CASRTCAI seront développés et livrés par le centre lui-même en partenariat avec les différentes agences canadiennes pour les services d'évaluation des titres de compétences et le UK-ENIC pour la reconnaissance des acquis internationaux.

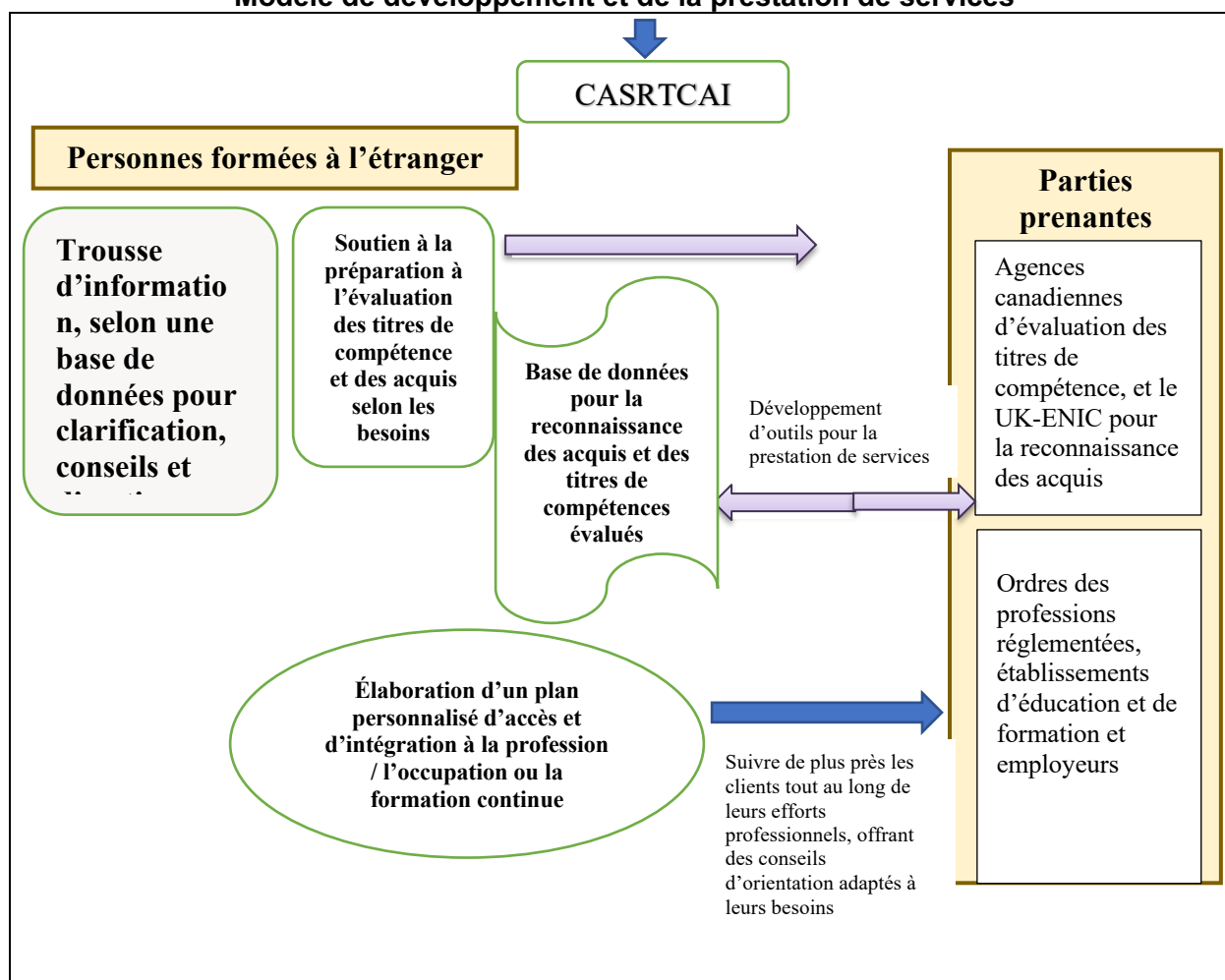
Concrètement, cela signifie que les services de soutien offerts par le centre pourraient varier selon le secteur qui demande les services et la façon dont les intervenantes et les

intervenants de ce secteur ont choisi de coopérer avec le centre dans la prestation de services liés à la reconnaissance des titres de compétence et des acquis internationaux.

Dans un premier temps, le centre misera sur les personnes immigrantes d'expression française et trois professions ciblées (Enseignant / Enseignante du secondaire (CNP 4031) et au primaire et préscolaire (CNP 4032), Éducateur / Éducatrice de la petite-enfance (CNP 4214), et Vérificateur / Vérificatrice et comptable (CNP 1111).)

Lorsque le modèle et les processus seront bien rodés, ceux-ci pourront être adaptés et étendus à d'autres professions, ainsi qu'aux personnes immigrantes d'expression anglaise. La grande particularité de ce modèle réside dans le niveau de responsabilité et de participation au processus de reconnaissance des titres de compétence qui sera établi secteur par secteur à la suite aux échanges entre les parties prenantes, en vue d'apporter une valeur au processus pour toutes les parties impliquées tout en minimisant toute forme de duplication de service ou de redondance.

Modèle de développement et de la prestation de services



Ressources nécessaires

De manière préliminaire, la mise en œuvre de ce prototype nécessitera des ressources adéquates. À noter que celles-ci sont basées sur des projets similaires et les recommandations des personnes consultées.

Ressources humaines

Pour continuer la mobilisation et développer les partenariats, il est suggéré qu'une personne d'expérience dans le secteur joue le rôle de **conseillère / conseiller principal** dans un futur très rapproché.

Des **expertes/ experts sectoriels** selon les professions visées devraient être embauchés afin de s'assurer de maîtriser les processus et de maintenir les relations avec les organismes réglementaires et d'assurer la qualité et la pertinence des services « conseils / accompagnement » du centre. Idéalement, un expert par secteur d'activité devrait être embauché à temps plein. Les secteurs de l'éducation (profession enseignante et d'éducation de la petite enfance) et des affaires (profession CPA) devraient être les premières ressources à embaucher. D'autres pourraient s'ajouter selon les professions ciblées, par exemple, le secteur de la santé ou les métiers.

Un **adjoine / adjoint administratif** sera aussi nécessaire afin d'assurer le soutien à la préparation des dossiers.

Ressources techniques

Le centre aura aussi besoin d'expertises contractuelles pour :

- La mise sur pied de la base de données de référentiels de formation et de compétences
- L'élaboration d'outils de démystification pour les personnes immigrantes de même que pour les organismes réglementaires et les autres partenaires
- La communication et la promotion des services auprès des bénéficiaires potentiels
- L'évaluation des services et de l'impact du centre

Les services administratifs de la SNA déjà en place devront être mis à profit pour l'hébergement des ressources et de la gestion administrative du centre.

Ressources financières

La mise en place d'un tel centre nécessitera un investissement sur cinq ans estimé à 500 000 \$ par an. Le budget détaillé est disponible à l'Annexe B.

Gouvernance

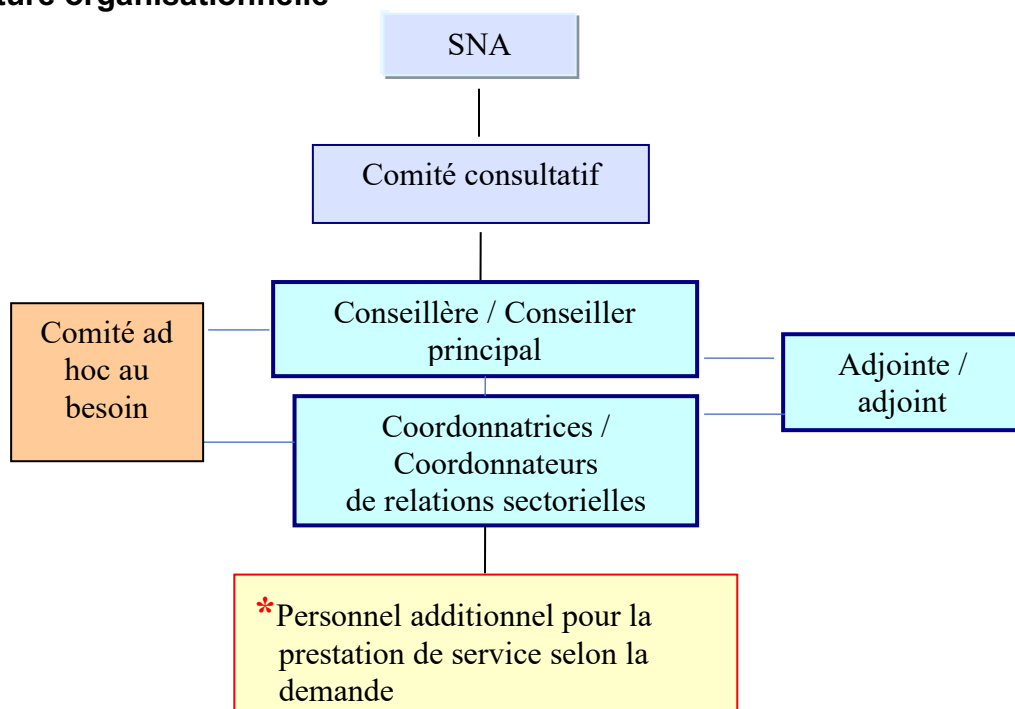
Considérant la spécificité de ce centre, bien qu'il soit sous la gouverne de la SNA, il est recommandé qu'un comité consultatif soit formalisé et que celui-ci y joue un rôle d'orientation et de liaison. Ce comité devrait être composé notamment de :

- Représentantes et représentants des organismes de réglementation des professions visés (1 à 2 par profession)
- Représentante ou représentant d'un organisme d'évaluation partenaire (1)
- Représentantes et représentants d'établissements de formation ou de regroupement d'établissements en lien avec les professions visés (1 par établissement francophone)

- Représentantes et représentants de membres du CAIF ayant des expériences et expertises dans les secteurs d'activités visés (1 par province)
- Représentantes et représentants des ministères de l'Emploi et de l'Immigration des provinces atlantiques (1 à 2 par province)

Une attention particulière à une représentation géographique devrait être portée afin de s'assurer de tenir compte des spécificités et de la réalité des quatre provinces atlantiques.

Structure organisationnelle



Un organigramme opérationnel et un plan de travail préliminaire pour la première année sont disponibles en annexe.

Faisabilité

La faisabilité de trois options différentes a été explorée dans le cadre de cette étude. La troisième option a été retenue dans le processus d'analyse notamment dû au fait que celle-ci repose sur deux avantages importants, soit la valeur ajoutée à ce qui existe actuellement et l'apport d'un réel bénéfice direct aux personnes immigrantes d'expression française. Le tableau qui suit présente les faits saillants de l'analyse de faisabilité pour chacune des options.

Options	1) Création d'un centre atlantique francophone (ou bilingue)	2) Développement de partenariats pour renforcer la composante francophone de certains centres existants	3) Centre atlantique de soutien au processus de RTC pour personnes immigrantes d'expression française
Description	À l'image de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, créer un centre reconnu par l'Alliance et IRCC pour les quatre provinces atlantiques. Ce centre serait soutenu par les gouvernements provinciaux. Préférentiellement ce centre devrait être bilingue.	Miser sur des partenariats avec les services les mieux positionnés (WES et ICAS) pour s'assurer que la prestation de leurs services est adaptée aux besoins et à la spécificité des personnes immigrantes d'expression française du Canada atlantique. Des outils et des guides pourraient leur être partagés afin de mieux servir les francophones.	Ce nouveau centre jouerait un rôle de préparation et d'accompagnement au processus d'évaluation à la place de l'évaluation comme telle (description approfondie à la page 4 et à l'annexe A)
Avantages	• Service complet dans les deux langues officielles. • Service ayant une proximité et des liens intimes avec les organismes qui réglementent les professions sur le terrain. • Financement du centre à même par les provinces	• Prise en compte des centres existants de la spécificité de l'immigration francophone du Canada atlantique. • Renforcement des services en français des centres existants. • Plus facilement réalisable à court terme.	• Initiative à valeur ajoutée au réel bénéfice des personnes immigrantes d'expression française • Plus facilement réalisable à court terme • Rôle fédérateur, mobilisateur et d'influence plus constructif et efficace • Potentiel de création un modèle canadien et de jouer un rôle de leadership en la matière. • Potentiel d'attraction de soutien financier d'IRCC, l'APECA, CAMEF et des provinces pour être en mesure d'offrir ce service gratuitement aux bénéficiaires • Contribution au mandat du CAIF qui vise à offrir une valeur ajoutée • Peut être mise en œuvre graduellement (une profession / métier à la fois)
Inconvénients	• Risque de ne pas se réaliser, car les implications politiques, économiques et temporelles sont assez importantes et vont	• Retombées limitées pour les personnes immigrantes d'expression française en matière d'accélération des processus. • Dépendance à la volonté des centres existants à vouloir collaborer.	• Sera tributaire de la volonté des organismes de réglementation et des provinces à collaborer. • Nécessitera le développement de la crédibilité dans un environnement où les acteurs changent souvent et qu'il y

	au-delà des besoins francophones. • Aucune valeur ajoutée par rapport aux services existants (notamment sur le plan de la reconnaissance, la rapidité et l'efficacité). • Expertises et capacités à rendre ce centre concurrentiel aux centres existants est questionnable considérant les longueurs d'avance des autres centres et le fait que déjà certains se démarquent considérablement sur différents plans (par exemple, WES)	• Développement et maintenance d'une crédibilité / expertise dans ce domaine à long terme afin de pouvoir avoir une réelle influence au bénéfice des francophones.	a peu d'expertise pour reconnaître les réels besoins et projets à valeur ajoutée.
Faisabilité actuelle	Peu faisable	Faisable	Très faisable

Limites

Bien que la troisième option apparaisse plus porteuse en matière de faisabilité, cette option présente les limites suivantes pour le porteur du projet.

- Une partie du mandat de la SNA repose sur la mobilisation des organismes et la représentation des intérêts de la communauté francophone. La prestation de services directs aux personnes issues de l'immigration serait un nouveau chantier pour l'organisme. Rappelons que les interventions en immigration francophone de la SNA ont toujours été dans la catégorie de services indirects.
- Le CASRTCAI représente un fort potentiel de croissance, notamment en ce qui a trait aux autres occupations et à l'offre de services à des publics non francophones. La SNA n'a pas les expertises nécessaires ni des intérêts marqués dans tous les secteurs. Les secteurs d'intérêt de la SNA se situent principalement dans le secteur de l'éducation de la petite enfance et scolaire de langue française.

Ces limites méritent d'être approfondies par les dirigeants de la SNA et devaient aussi faire l'objet de discussions avec certains de leurs membres qui ont des intérêts et des expériences complémentaires (notamment les organismes de développement économique et les établissements de formation postsecondaire) qui pourraient être mis à profit dans le cadre de la mise en œuvre du CASRTCAI.

Conclusion

À la lumière de cette étude, la mise sur pied d'un CASRTCAI au Canada atlantique représenterait un atout important, surtout pour les personnes immigrantes d'expression française. Ce mode de service structuré permettrait de faire une différence réelle dans les solutions mises de l'avant pour contrer la problématique de la RTC. Nous invitons la SNA à présenter cette étude aux membres de son conseil d'administration afin d'évaluer où celle-ci peut apporter une valeur ajoutée et qui sont les partenaires susceptibles de vouloir et de pouvoir combler les écarts. Bien qu'aucun organisme francophone ou bilingue de l'Atlantique n'ait la solution, certains ont une partie de la solution ou un potentiel de contributions complémentaires fort intéressant. La SNA aurait intérêt à poursuivre la mobilisation des parties prenantes et de ne pas trop tarder à déterminer son rôle dans le dossier et passer à l'action.

L'équipe de Diversis Inc. tient à remercier les membres du comité consultatif mis à sa disposition pour la réalisation de cette étude, en l'occurrence :

- Sheldon Antle, ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
- Mojca Bas, Association of Early Childhood Educators Newfoundland and Labrador (AECENL)
- Hugues Beaulieu, ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick
- Blaine Bernard, ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de l'Île-du-Prince-Édouard
- Jessica Bérubé, Université Sainte-Anne (Faculté d'éducation)
- Marianne M. Cormier, Université de Moncton, campus de Moncton (Faculté d'éducation)
- Kathleen Couture, Association des centres de la petite enfance (CPE) francophones (ACPEFÎPÉ)
- Émir Delic, Université Sainte-Anne (Faculté des arts et sciences)
- Yvonne Gallant, Collège de l'Île
- Lauriane Laforge, Université de Moncton, campus de Moncton (Éducation permanente)
- Mylène Lapierre, CPA Nouveau-Brunswick
- Véronique Mallet, Société Nationale de l'Acadie (SNA)
- Diane Sénécal, Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)
- Nadine Thebeau, Atlantic College Atlantique (ACA)

Leurs expertises, expériences et conseils ont été de valeur inestimable tout au long de la mise en œuvre de ce mandat.

Enfin, nous félicitons la SNA pour son leadership dans le dossier de la RTC et nous lui souhaitons bonne continuation.